

Comité Directeur du Comité du Calvados
Mardi 5 Janvier 2020
Relevé de décisions

Présents : CANTEL Nicolas, DUBOIS Laëtitia, HENAUT-RAOULT Yaëlle, LAMBERT Stéphane, LECAPLAIN Kévin, LEGRAND Christophe, LESUEUR Bruno, MESNIL-MASSE Delphine, SEILER Elisabeth

Absents - excusés : /

Absents : /

Introduction Elisabeth SEILER

Elisabeth SEILER présente ses vœux aux membres du bureau du CD14.

Approbation du compte-rendu du 5/12/2020

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé.

Annuaire des clubs

Un questionnaire a été envoyé à tous les clubs du Calvados (par mail aux présidents) afin de récupérer l'ensemble des coordonnées, comme convenu lors de la réunion précédente. Seules 4 réponses ont été reçues pour le moment (Cercle nageurs de Deauville, Apanage, Lisieux Normandie Cœur de Nacre), ce qui peut s'expliquer avec l'effet congés et fermetures des clubs liées au COVID.

Validation du document de candidature de labellisation départementale

Kévin LECAPLAIN présente au CD14 un projet de document de candidature pour labellisation départementale de compétitions. Ce document vise plusieurs objectifs :

- Faciliter la tâche pour les clubs qui souhaitent organiser des compétitions départementales en leur proposant un formulaire simple à remplir
- Introduire certaines obligations afin d'encourager les clubs à développer une vie associative à travers le recrutement de bénévoles et d'officiels

Le CD14 est consulté pour avis pour des compétitions régionales, mais peut labelliser des compétitions uniquement départementales. Ce type de compétition présente un intérêt pour certaines catégories de nageurs (Avenir et Jeunes), de niveau départemental, et qui ont donc accès à peu de compétitions. Par ailleurs, une compétition doit être labellisée pour que les résultats soient remontés sur le serveur fédéral.

Concernant la mise à disposition de jury, la phrase est reformulée et remontée dans les engagements du demandeur. En effet, c'est le club demandeur qui doit s'engager à mettre à disposition la moitié du jury. En cas d'impossibilité, il peut demander de l'aide au CD14 qui fera de son mieux pour répondre positivement, dans la limite des officiels disponibles à la date du meeting. Un club peut également faire appel à des jurys d'autres clubs qui participent à la compétition.

Le document définitif est joint en annexe à ce compte-rendu.

Retour sur la dernière commission sportive

Cf. compte-rendu.

Selon les dernières informations recueillies, le Ministère des Sports demande à ce qu'aucune compétition ne soit organisée avant le 20 janvier.

Les championnats départementaux ont été replacés les 6 et 7 février à Vire. Même si un grand nombre de nageurs n'aura repris l'entraînement que depuis peu, cette compétition aurait le mérite de remotiver les nageurs qui manquent de perspectives et d'objectifs.

Le nouveau calendrier est validé par le CD14, même si de nombreuses incertitudes subsistent (annulation quasi certaine des compétitions régionales sur janvier-février, quid des interclubs, du Nat'Avenir du 14 février à Flers, de la Coupe des départements...).

Les clubs ont du mal à se projeter et se situent plutôt dans une optique de survie, avec beaucoup de craintes sur les adhésions de la saison prochaine.

Projet de communication / mise en avant des clubs du Calvados

➤ Interview des clubs

L'un des rôles du CD14 étant de fédérer les clubs du Calvados, de les mettre en avant, d'assurer un maillage territorial il est proposé d'initier un projet de communication visant à présenter les clubs du département sur les réseaux sociaux et sur le site Internet.

Par ailleurs, en raison de la crise sanitaire, il y a actuellement peu d'information à communiquer. La période paraît donc propice.

Pour cela, il est convenu de prendre contact avec les clubs en deux temps.

Un premier contact avec les présidents de clubs par la présidente du CD14, lui permettant ainsi :

- de se présenter et de présenter le nouveau Bureau,
- de présenter le projet de communication et d'identifier qui sera le bon interlocuteur au sein du club pour réaliser l'interview

Un second contact pour réaliser l'interview autour de trois questions identiques pour tous les clubs :

- 2 questions plutôt fermées permettant aux clubs de présenter leurs activités, mettre en avant ce qu'ils proposent afin d'anticiper la saison prochaine
 - 1 question plus ouverte où les clubs pourront davantage s'exprimer autour de « qu'est-ce que le CD14 peut vous souhaiter sur 2021 et sur l'olympiade 2020-2024 ? »
- Mieux faire connaître les canaux de communication du CD14

Les premières statistiques montrent que les canaux de communication du CD14 sont insuffisamment connus :

- Instagram : peu de clubs ont des comptes Instagram. Le public touché via ce réseau est plutôt un public de nageurs
- Facebook : davantage consulté par les clubs mais seulement 28 abonnés
- Site internet : pas de statistiques connues

Plusieurs pistes sont évoquées pour mieux communiquer :

- Informer de l'existence de la page Facebook sur le site internet du CD14 – Rubrique « le comité – pratique »
- Les clubs ont aussi un rôle à jouer pour relayer l'existence des pages Facebook et Instagram auprès de leurs adhérents. L'interview pourra donc aussi être l'occasion de leur demander de partager le plus possible les communications du CD14.

Questions diverses

➤ Fonds de solidarité

Les clubs doivent pouvoir bénéficier du fonds de solidarité s'élevant à 1500 €. La démarche est très complexe d'un point de vue administratif et donc très lourde pour une association. Le CD14 pourrait apporter un appui aux clubs qui le souhaitent.

➤ Subventions des Conseils départementaux

Dans d'autres régions, des comités départementaux bénéficient de subventions des conseils départementaux. C'était le cas précédemment dans le Calvados, lors de l'existence de classes départementales. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Un contact va être pris avec le Conseil départemental pour demander si des aides sont envisageables.

Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au mardi 2 février 2021 à 20h30.

